

Proposez la certification professionnelle BIM internationale

Organismes de formation, rejoignez le programme de certification professionnelle BIM de buildingSMART International en dispensant une formation conforme aux attendus de la certification « Fondamentaux ». Le but : permettre à tout professionnel de faire reconnaître son expérience du BIM au travers d'un référentiel à portée internationale. C'est une opportunité pour la filière Construction de consolider les connaissances nécessaires pour faire du BIM une réelle plus-value sur un projet.



Mettez à votre catalogue une certification sur le BIM **unique** sur le marché, **à valeur internationale**.



Lancez une formation basée sur un **référentiel global, reconnu et partagé** par la communauté internationale des professionnels du BIM.



Faites-partie du **réseau international** des organismes accrédités et devenez **référéncé** sur le site de bSFrance.



Bénéficiez de l'apport d'un **référentiel de compétences** en plus du cadre d'apprentissage.



Qui est buildingSMART International (bSI) ?
Association internationale en lien avec l'ISO, bSI est garante de l'openBIM. Elle promeut l'interopérabilité et la continuité numérique pour une construction durable et compétitive. Au travers de délégations nationales membres, comme bSFrance, elle rassemble des experts et des représentants du BIM du monde entier.



Comment a été conçue cette certification internationale ?

Malgré l'accélération de l'adoption de la modélisation des ouvrages et des process numériques dans la Construction, il est observé un manque de cohérence dans l'acquisition des fondamentaux ainsi qu'une grande disparité dans les compétences des professionnels qui livrent des projets en BIM. Aussi, en 2016, bSI commence à développer un programme de certification internationale pour soutenir la formation, en particulier autour de la compréhension de l'openBIM. Avec 17 délégations (dit chapitres) représentant 23 pays. C'est dans ce contexte que bSFrance, qui n'a pas vocation à être OF ni à certifier, met à disposition du marché français cette certification intitulée « *buildingSMART Professional Certification – Foundation* » en accréditant des OF.

Pourquoi bSFrance propose-t-elle cette certification internationale en France ?

Mettre à disposition des acteurs français cet outil issu d'une mutualisation et d'un consensus international est d'autant plus important qu'il y a un réel besoin de montée et de valorisation des compétences pour que le BIM tienne ses promesses. Ce programme de bSI fournit ainsi un point de départ pour les professionnels travaillant sur des opérations en BIM et donne de la visibilité aux employeurs lors de leur recrutement.

Organismes de formation, faites-vous accréditer !



Qui peut être accrédité ? Tout organisme de formation (OF) ayant au moins 3 ans d'existence, avec un personnel expérimenté dans la Construction et le BIM.

Qui accrédite ? buildingSMART France est la seule autorité d'accréditation reconnue par buildingSMART International (bSI) pour être garant de son système de certification professionnelle sur le territoire français.

Qui est certificateur ? L'examen et le diplôme sont délivrés par buildingSMART International.



1. Prérequis initiaux

Signer les 2 documents du dossier d'initialisation de la demande d'accréditation :

- Accord de confidentialité,
- Déclaration d'engagement (prérequis attestés par le demandeur : aptitudes, expérience et capacité de l'OF, expertise technique du personnel et infrastructures de formation appropriées).

2. Contractualisation

- Signer le contrat et le devis
- Sous 30 jours ouvrés, régler les frais d'accréditation pour 2 ans :
 - 2 500 HT pour les membres de buildingSMART France.
 - 3 250 HT pour les non-adhérents.

3. Formation à faire évaluer

- Cadre des résultats d'apprentissage (LOF) et référentiel de compétences fournis par bSFrance pour guider les OF dans l'élaboration de cours et de didacticiels aidant les formés à se préparer à l'examen.
- Mise en place d'une formation (adaptation de prestations existantes, élaboration...) répondant intégralement au LOF.
- Déclaration du programme de formation via formulaire en ligne.

Vérifications et Comité d'évaluation

- d'exhaustivité sous 10 jours.
- de conformité sous 30 jours.

Délivrance de l'accréditation pour 2 ans

- Certificat envoyé par courriel.
- Référencement dans le répertoire international des organismes certificateurs et sur le site de bSFrance.